

RESULTATS DU CONCOURS D'ENTREE EN INSTITUT DE FORMATION AMBULANCIER DU CHRU DE NANCY

A l'issue de l'épreuve de sélection en date du 13 et du 16 décembre 2024, sont déclarés admis par ordre alphabétique, conformément à l'arrêté du 22 avril 2022, les candidats dont les noms figurent ci-dessous pour l'entrée en formation à partir du 23 janvier 2025. Ils disposent de 10 jours (**soit le 30 décembre 2024 caché de poste faisant foi**) suivant l'affichage pour confirmer par écrit leur entrée en formation. Passé ce délai ils sont présumés avoir renoncés à leur admission.

N°	NOM	PRENOM
LISTE DES ADMIS (par ordre alphabétique)		
1	BEULERET	FREDERIC
2	BOULANGER	LINDSAY
3	BOULLOUDANI	SOIRAFU
4	BOYON	SUZANNE
5	CHACON	ALEXIS
6	COLIN	MAXIME
7	FAVERAL	PASCAL
8	GERAULT	CHLOE
9	JACQUOT	NICOLAS
10	JEANNOT	MAXIME
11	KOLLI	FIONNA
12	LAMBERT	GAELLE
13	LIMBACH	CHRISTOPHER
14	SCAPPATICCI	HELENE
15	SPOOR	PHILIPPE
16	TALEB	ILIASSE
17	THIEBAUT	RODRIGUE
18	VILLOT	QUENTIN

LE 20 décembre 2024

Coordinatrice Générale des Soins
Directrice de l'IRFA



Catherine MÜLLER